

Suisse

Querelle linguistique

Le français seulement à partir de l'école secondaire ? Elisabeth Baume-Schneider menace de faire intervenir le Conseil fédéral

Dans plusieurs cantons, l'enseignement du français à l'école primaire est sur la sellette. La ministre de l'Intérieur Elisabeth Baume-Schneider lance désormais un avertissement.

Kari Kälin

De nombreux élèves ont du mal à s'y mettre. La politique aussi a du mal avec le français. Le parlement cantonal d'Appenzell Rhodes-Extérieures a décidé en mars de n'enseigner cette matière qu'à partir du niveau secondaire. Dans de nombreux cantons, dont Argovie, Saint-Gall et Lucerne, des efforts politiques similaires sont en cours.

La stratégie des langues adoptée en 2004 par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) - deux langues étrangères à l'école primaire - est ainsi mise à mal. Les résultats des tests actuels, effectués sur mandat de la CDIP, n'incitent guère à l'euphorie. A la fin de l'école obligatoire, seule la moitié environ des jeunes comprend des textes simples en français.

La ministre de l'Intérieur Elisabeth Baume-Schneider intervient maintenant dans le débat sur les langues. La conseillère fédérale socialiste du canton du Jura met en garde les cantons contre le report de l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au niveau supérieur. «Je pense que le Conseil fédéral devrait intervenir dans ce cas», a-t-elle déclaré lundi lors de l'heure des questions du Conseil national.

Berset est revenu sur sa décision

Il ne s'agit pas seulement d'une question pédagogique. «Le plurilinguisme est une caractéristique essentielle de la Suisse. Son entretien est une condition impérative pour la cohésion nationale», selon Mme Baume-Schneider. Au vu des derniers développements, la conseillère fédérale rencontrera prochainement une délégation de la CDIP.

C'est Martin Candinas qui a soulevé le sujet. Les efforts visant à supprimer une deuxième langue nationale de l'emploi du temps de l'école primaire l'inquiètent. Il plaide pour que même les plus petits continuent d'apprendre deux langues étrangères - et une deuxième langue nationale en premier. «Il ne suffit pas d'invoquer la cohésion nationale dans des discours du 1er août. Nous devons passer à l'action», dit Candinas.

Ce n'est pas la première fois que le débat sur les langues étrangères s'enflamme. En été 2016, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Alain Berset (PS), a par exemple menacé d'utiliser la force si les cantons se retiraient et supprimaient le français. Il voulait garantir par une loi fédérale qu'une deuxième langue nationale soit enseignée dans les écoles primaires helvétiques. Après la consultation et après que le canton de Thurgovie se soit déclaré prêt à reconsidérer le report de l'enseignement du français, le Conseil fédéral a renoncé à intervenir.

Pendant ce temps, la CDIP met la stratégie linguistique au banc d'essai à la demande du directeur de l'éducation du canton de Nidwald, Res Schmid. Le politicien de l'UDC plaide pour que les

cantons alémaniques n'apprennent plus qu'une seule langue étrangère à l'école primaire - le français dès la 5e année - et qu'on commence par l'anglais au niveau supérieur.